

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 avril 2026

Protoxyde d'azote : face aux risques sanitaire, humain, industriel et économique, le Sycatom s'engage

La consommation détournée de protoxyde d'azote, enjeu de santé publique, provoque des explosions à répétition dans les installations de traitement des déchets. Face à ce risque pour le service public et particulièrement pour ses agent-es, le Sycatom s'engage et lance une campagne de communication pour alerter et appeler à une réponse collective.



La consommation détournée de protoxyde d'azote, communément appelé « gaz hilarant », constitue un problème majeur de santé publique, aux conséquences sanitaires largement documentées. Elle engendre également des effets indirects mais tout aussi préoccupants sur les services publics, notamment lorsque les bonbonnes de protoxyde d'azote se retrouvent jetées dans les ordures ménagères.

Lorsqu'elles ne sont pas correctement triées et arrivent dans les installations de traitement des déchets, ces bonbonnes représentent un danger majeur pour les équipements industriels et pour la sécurité des agent-es.

Dans les fours d'incinération, la chaleur peut provoquer l'explosion de ces bonbonnes qui contiennent encore des résidus de gaz. Ces explosions entraînent des risques pour les agent.es et des dégâts importants sur les installations, obligeant régulièrement à des arrêts d'exploitation. L'ampleur et la fréquence de ces explosions témoignent d'un phénomène structurel qui affecte désormais durablement les installations de traitement des déchets.

Des bonbonnes transformées en bombes à retardement

Au sein des installations du Syctom, la situation est particulièrement alarmante. On estime qu'un million de bonbonnes de protoxyde d'azote sont entrées dans les trois incinérateurs du syndicat en 2025, provoquant plus de 25 000 explosions, soit environ une explosion toutes les 2 heures. Ces incidents provoquent des casses d'équipements, des fuites dans les chaudières ou encore des arrêts d'urgence des lignes d'incinération. Ils font surtout peser un risque direct sur la sécurité des agent-es travaillant sur les sites.

Un impact lourd pour le service public

Les conséquences sont considérables pour le service public du traitement des déchets : détournement de déchets vers d'autres installations, réparations coûteuses des équipements, pertes d'exploitation.

En 2025, le coût global pour le Syctom est estimé à près de 15 millions d'euros, un montant entièrement supporté par le service public et, in fine, par les contribuables.

Dans ce contexte, le Syctom lance une campagne de communication afin d'alerter sur une situation devenue critique, à la croisée des enjeux de santé publique, de sécurité au travail et de continuité du service public.

« Le protoxyde d'azote est d'abord un enjeu de santé publique. Mais lorsque ses usages détournés se traduisent par des dizaines de milliers d'explosions dans nos installations, c'est aussi la sécurité de nos agent-es et l'équilibre du service public qui sont en jeu. On ne peut plus traiter les conséquences sans agir sur les causes. », souligne Corentin Duprey, le président du Syctom.

Le Syctom appelle ainsi à une réponse réglementaire forte, combinant prévention renforcée, protection des populations et interdiction de la mise sur le marché du protoxyde d'azote, en dehors de ses usages alimentaire et médical, afin d'éviter que ces bonbonnes ne se retrouvent dans les déchets ménagers.

À propos du Syctom

Depuis 40 ans, le Syctom assure le service public du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 81 communes en Île-de-France, réparties dans 11 territoires adhérents. Au service de près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom traite chaque année 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers et les valorise sous forme de matières et d'énergie. Pour cela, il dispose de 10 unités de traitement (3 centres de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transfert) et d'une future unité de biométhanisation.

Contact presse :

Sylvie MARIAUD - tél : 06 21 60 03 82 - courriel : mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr